

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°08-2024

Date de convocation :
10/02/2024

Date d'affichage :
29/02/2024

**Nombre de conseillers en
exercices : 10**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 08**

Nombre de pouvoirs : 02

**Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00**

**Objet : Équipement de
loisirs**

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à 18h05, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,

Élus : M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline
M. VAN LAECKEN Patrick, Mme SINOQUET Valérie, et Mme LEROY-
LONGUET Marie-Pierre

Étaient absents excusés : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à
Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre) et Mme LEGROS Alexandra
donne pouvoir à M. CLÉRÉ Denis.

M. VAN LAECKEN Patrick est désigné secrétaire de séance.

ÉQUIPEMENT DE LOISIRS

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal

- de déplacer le poteau de basket qui avait été installé à côté de
l'église pour l'installer sur l'espace intergénérationnel.

Considérant que cet espace est entièrement enherbé il convient de
créer une petite zone de rebondissement (environ 9m²) pour per-
mettre aux joueurs de réaliser quelques rebonds avant de tirer vers
le panier.

- d'installer deux terrains de pétanque.

Le premier à Crouy dans l'Espace Intergénérationnel (12m x 3m) et
le second à Saint-Pierre à côté de la mairie annexe (8m x 3m). Celui
de Saint-Pierre sera plus court à cause du manque d'espace.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET**

